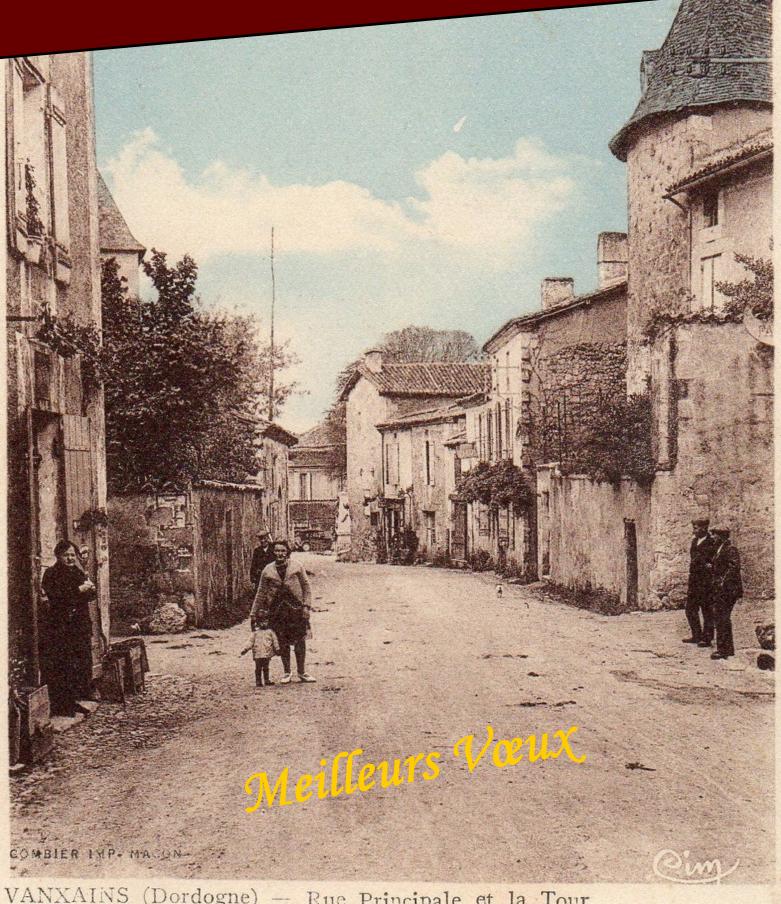
L'indiscret La Gazette anvier 2021

N° 56

Janvier 2021



VANXAINS (Dordogne) - Rue Principale et la Tour

Le mot du Maire





L'année 2020 restera tristement célèbre dans nos mémoires.

Notre commune aura été durement touchée cette année et nous avons une pensée attristée pour les familles qui ont perdu un être cher. Qu'elles soient assurées de notre amitié.

La pandémie ne nous aura lâchés qu'un été pour s'imposer de nouveau à l'automne.

La majorité d'entre nous connaissent pour seuls inconvénients le port du masque, le respect des règles sanitaires. Mais pour les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi, leur salaire, leur santé ou la survie de leur entreprise, cette conjoncture est particulièrement anxiogène.

Elue maire lors de la séance d'installation, du 25 mai, c'est pour moi un honneur et une grande responsabilité d'administrer notre belle commune. Je suis pour cela accompagnée par une jeune équipe motivée, compétente et enthousiaste. Au cours de ce mandat, je m'efforcerai d'être disponible pour chacun.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Je suis Vanxinoise depuis 1978 année de mon mariage avec Bernard, agriculteur de cette commune. J'ai trois grands enfants et trois petits enfants. Toute ma carrière professionnelle s'est déroulée à Jean Gros sur l'exploitation familiale auprès de mon époux et je suis particulièrement fière d'être une paysanne!

Depuis notre installation, nous avons poursuivi les projets en cours, les travaux de rénovations des vestiaires au stade sont presque achevés. Ils pourront recevoir non seulement notre équipe de foot mais aussi toutes manifestations sportives ou associatives.

Le City Stade construit en partenariat avec la maison familiale est monté. L'accès côté route est encore périlleux, l'aménagement et l'accessibilité seront réalisés par les employés municipaux, Christophe et Sylvain, au printemps.

Notre ambition pour cette année est la restauration de la salle des fêtes. Nous en sommes au tout début du projet, et nous devons nous plier aux exigences de la pandémie qui rend tout bien compliqué!

Le PLUI a été voté en conseil communautaire, on nous dit que l'enquête publique débutera mi février. Si vous êtes concernés, soyez vigilants. Dès que nous la connaitrons, la date sera affichée à la mairie.

A propos des ordures ménagères : Au mois de juillet, je me suis heurtée au SMD3, considérant que ce projet n'était ni conforme, ni établi en concertation avec les élus. J'ai défendu l'accessibilité, la proximité, la propriété. A ce jour rien n'est encore fixé pour notre commune. Si les conditions sanitaires le permettent, une réunion publique sera organisée.

Nous sommes attentifs à nos associations qui ont été contraintes d'annuler leurs manifestations. Nous avons également choisi la prudence, " la galette des rois" offerte à nos anciens ne sera pas organisée. En témoignage d'amitié, nous avons apporté, aux personnes de 75 ans et plus, des chocolats pour les fêtes.

Le mot du Maire



Un grand merci à nos agents, agents Nadine, Sophie, Francine, Christophe et Sylvain pour leur implication à leur poste, ainsi que l'équipe enseignante, soucieuse de donner le meilleur aux enfants dans des conditions difficiles.

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi pour présenter à chacun nos meilleurs vœux pour cette année qui commence. Que votre santé soit bonne et que les joies l'emportent sur tout le reste.

Joëlle SaintMartin

Présentation de mon équipe dynamique!



Joëlle SAINTMARTIN: Agricultrice (Jean Gros) Georges MARTIN: Facteur (Petit Verteillac)

Patrice ESNARD: Restaurateur (Le Pauly) Bastien HARDOUIN: Mécanicien de maintenance (Le Régnac)

<u>Marion CANDAU</u>: Directrice adjointe dans la santé (le Grand Bos) <u>Jean-Paul MORILLERE</u>: Agriculteur (Tourette)

Katia LEFEBVRE: Aide Soignante (Le Bourg) Simon BERRY: Ouvrier agricole (Belair)

<u>Christine CABIROL</u>: Aide Soignante (Tourette) <u>Etienne DESVIEL</u>: Educateur Sportif (Fouilloux)

Flore DUBOS: Assistante Comptable (Javerdhat) Julien BOCQUIER: Aide Soignant (Le Bourg)

<u>Lydie HENNUYER</u>: Secrétaire Médicale (Le Pauly) <u>Laurent AUTEXIER</u>: Adjoint Technique Territorial (Le Béarnais)

<u>Stéphanie MAZEAU</u>: Secrétaire (Combas)

CM

Contact de Mme le Maire: 06 30 21 49 33 ou 05 53 90 00 22

Responsables de la salle des fêtes : Bastien HARDOUIN (06 70 09 64 35) et Katia LEFEBVRE (06 69 24 88 99)

Responsable de la voirie : Georges MARTIN (06 67 95 49 35)

Responsable des Associations : Bastien HARDOUIN (06 70 09 64 35)

<u>Responsables en communication</u> Patrice ESNARD, Flore DUBOS, Lydie HENNUYER, Katia LEFEBVRE, Stéphanie MAZEAU, Christine CABIROL, Etienne DESVIEL

REUNION DU 3 JUIN 2020

<u>Etaient présents</u>: J. SAINT-MARTIN, G. MARTIN, P. ESNARD, B. HARDOUIN, J.P. MORILLERE, S. BERRY, K. LEFEBVRE, M. CANDAU, E. DESVIEL, C. CABIROL, L. HENNUYER, J. BOCQUIER, L. AUTEXIER, F. DUBOS, S. MAZEAU.

Election des délégués au sein des commissions communales:

Sont élus pour la commission appel d'offre (titulaires: J. SAINT-MARTIN, B. HARDOUIN, P. ESNARD), (suppléants: G. MARTIN, J. BOCQUIER, F. DUBOS)

Sont élus pour la commission MAPA: J. SAINT-MARTIN, B. HARDOUIN, P. ESNARD, G. MARTIN, J. BOCQUIER, F. DUBOS.

Sont élus pour la commission communication/affaires culturelles/associations/sports: P. ESNARD, E. DESVIEL, K. LEFEBVRE, S. MAZEAU, L. HENNUYER, F. DUBOS, C. CABIROL.

Sont élus pour la commission bâtiments: J. SAINT-MARTIN, J. BOCQUIER, B. HARDOUIN, M. CANDAU, C. CABIROL, P. ESNARD.

Sont élus pour la commission travaux de voirie et chemins ruraux: L. AUTEXIER, J-P MORILLERE, S. BERRY, E. DESVIEL, G. MARTIN.

Sont élus pour la commission urbanisme: S. BERRY, G. MARTIN, J-P MORILLERE, L. AUTEXIER.

Sont élus pour la commission attribution de subventions communales: L. HENNUYER, J. BOCQUIER, P. ESNARD, G. MARTIN.

Les référents salle des fêtes désignés: k. LEFEBVRE, B. HARDOUIN.

Correspondant défense: G. MARTIN.

Représentants NATURA 2000: J-P MORILLIERE, E. DESVIEL.

Correspondante sécurité routière: J. SAINT-MARTIN.

Élection des délégués et suppléants au sein de différents syndicats:

SRB Dronne: titulaire J-P MORILLERE, suppléante J. SAINT-MARTIN.

SDE 24: 2 titulaires G. MARTIN, J. SAINT-MARTIN; 2 suppléants S. MAZEAU, B. HARDOUIN.

SIVOS du Ribéracois: 2 titulaires B. HARDOUIN, S. MAZEAU; 2 suppléants L. HENNUYER, M. CANDAU.

DFCI de la Double: 2 titulaires L. AUTEXIER, S. BERRY; 2 suppléants J-P MORILLERE, E. DESVIEL.

SMDE 24: titulaire J. SAINT-MARTIN, suppléante M. CANDAU.

Délégués Association Maires sans frontières désignés: J. SAINT-MARTIN, G. MARTIN, P. ESNARD.

REUNION DU 16 JUIN 2020

<u>Etaient présents</u>: J. SAINT MARTIN, G. MARTIN, P. ESNARD, B. HARDOUIN, J.P. MORILLERE, S. BERRY, K. LEFEBVRE, M. CANDAU, E. DESVIEL, C. CABIROL, L. HENNUYER, J. BOCQUIER, L. AUTEXIER, F. DUBOS, S. MAZEAU.

Adoption de la séance du 03 Juin 2020 à l'unanimité.

Désignation des délégués pour le SMD3: (titulaires: J.SAINT-MARTIN, G. MARTIN); (suppléants: B. HARDOUIN, C. CABIROL).

REUNION DU 29 JUIN 2020

<u>Etaient présents</u>: J. SAINT MARTIN, G. MARTIN, P. ESNARD, B. HARDOUIN, S. BERRY, K. <u>LEFEBVRE, M. CANDAU, L. HENNUYER</u>, L. AUTEXIER, F. DUBOS, S. MAZEAU.

Absents excusés: C. CABIROL, J. BOCQUIER, J.P. MORILLERE

Absent: E. DESVIEL

Approbation de la séance du 16 Juin 2020 à l'unanimité.

Adoption des taux d'imposition pour l'année 2020, identique à 2019 (foncier bâti 12,25; non bâti 52,94).

Présentation du budget primitif 2020 de la commune qui est adopté à l'unanimité.

Présentation du budget primitif 2020 assainissement qui est adopté à l'unanimité.

REUNION DU 3 AOUT 2020

<u>Etaient présents</u>: J. SAINT MARTIN, G. MARTIN, P. ESNARD, B. HARDOUIN, J.P. MORILLERE, S. BERRY, K. LEFEBVRE, M. CANDAU, E. DESVIEL, C. CABIROL, L. HENNUYER, J. BOCQUIER, L. AUTEXIER, F. DUBOS, S. MAZEAU.

Le conseil est informé du contenu de la convention à signer avec le SMD3.(mise à disposition à titre gratuit de terrains privés ou publics pour l'implantation des conteneurs). Mme le Maire et son conseil décident à l'unanimité le refus de cette convention. Un courrier en ce sens sera envoyé à l'ensemble des Conseillers Communautaires.

Le choix de l'entreprise Villesuzanne est retenu pour la création de la plateforme du city stade à la MFR.

Le conseil valide la revalorisation des prix des repas servis au restaurant scolaire. (2,50 euros pour les enfants, 5,60 pour les enseignants ou intervenants).

Une augmentation de 2% des tarifs de l'assainissement collectif pour l'année 2021 est validée (99,28 ht au titre de la redevance, 1,21 ht par m3 d'eau consommé).

La signature d'une convention de refacturation de masques jetables fournis par la CCPR d'un montant de 80 euros est validée

Pendant le confinement, dans le cadre du portage des repas, le CIAS du val de Dronne a baissé de 2€ le prix de chaque repas. L'autorisation de signer une convention pour une participation de la commune de 1€, soit 81€ est adoptée.

REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2020

<u>Etaient présents</u>: J. SAINT-MARTIN, B. HARDOUIN, J.P. MORILLERE, S. BERRY, K. LEFEBVRE, M. CANDAU, C. CABIROL, L. HENNUYER, L. AUTEXIER, F. DUBOS, S. MAZEAU.

Absents excusés: G. MARTIN, P. ESNARD, E. DESVIEL, J. BOCQUIER.

Approbation de la séance du 3 Août 2020.

RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) assainissement collectif de Vanxains présenté et adopté.

Madame le Maire informe l'assemblée de la validation du PLUI par le conseil communautaire. En temps utiles, une réunion publique sera organisée pour informer la population.

Madame le maire informe que le nouveau président du SMD3 viendra au prochain conseil communautaire pour rencontrer les élus

La demande d'une étude sur la rénovation et la transformation de la salle des fêtes avec le concours de l'Agence Technique Départementale est validée.

Un cluzeau a été découvert dans le bourg, un groupe de travail est chargé de piloter l'étude de ce souterrain.

Suite à la prolifération de chats sur la commune, un contact doit être pris avec l'association 30 millions d'amis et la SPA afin d'envisager des stérilisations.

Des devis pour l'achat de nouveaux buts au stade vont être demandés.

REUNION DU 2 DECEMBRE 2020

<u>Etaient présents</u>: J. SAINT-MARTIN, G. MARTIN, P. ESNARD, B. HARDOUIN, J.P. MORILLERE, S. BERRY, K. LEFEBVRE, E. DESVIEL, C. CABIROL, J. BOCQUIER, L. AUTEXIER, F. DUBOS, S. MAZEAU.

Absents excusés: M. CANDAU, L. HENNUYER.

Approbation de la séance du 30 Septembre 2020 à l'unanimité.

L'autorisation de signer le contrat de maintenance logicielle avec la société Odyssée Informatique est adoptée.

Jean Paul MORILLERE est désigné délégué titulaire au SMO DFCI 24 (Synd<mark>ic</mark>at Mixte Ouvert Défense Forêts Contre L'incendie). Simon BERRY délégué suppléant.

Le conseil municipal décide de la signature d'une convention pour l'éradication des chats sur la commune avec l'association 30 millions d'amis et la clinique vétérinaire de la truffe à Ribérac.

L'étude d'un projet « Terra Aventura » pour la commune est retenue.

Georges Martin.

Etat Civil

CRUCY André 05/12/2019

PETIT-BREUILH Danielle 10/12/2019

LIPPERT Colette 23/12/2019

GAZEL Jeannine 05/03/2020

LAMBERT Jules 14/03/2020

MARTY Gilberte 31/03/2020

PENIN Yvette 02/06/2020

BLOIS Rémy 23/05/2020

DELANNOY Gérard 19/07/2020

CHONIS Guy 30/10/2020

BLANC Serge 14/11/2020

GONZALEZ MILANES Julio 25/11/2020

BECK Michel 30/12/2020

Sincères condoléances





Naissances:

SIMBA Alice 26/02/2020

MEUNIER Sérena 26/11/2020

LAFOURCATERE Marion 5/01/2021



Particulièrement actif pendant la dernière guerre,

la commune reconnaissante souhaite un bon anniversaire à René PAZAT

Prochain rendez-vous

à RIBERAC

LUNDI 08 FEVRIER 2021 LUNDI 19 AVRIL 2021



Info Virus



Comment publier un Indiscret en ce début d'année 2021 sans aborder la COVID-19?

Hormis le fait que ce virus a changé de nom au fil des mois en passant DU COVID à LA COVID, il ou elle aura impacté nos vies en cette année 2020.

Se retrouver avec un masque sur le nez, se tenir à distance de toute personne, se frictionner les mains en permanence et éviter les regroupements voilà notre quotidien depuis 9 mois... Même si ça n'est pas très naturel et carrément à l'inverse des coutumes chaleureuses et conviviales du Sud-Ouest, ce sont, cependant, les seules mesures barrières qui peuvent entraver sa circulation et éviter de toucher les personnes à risques et personnes âgées.

D'ailleurs, on est quand même en présence d'un virus assez sournois. Comme tout virus, on ne le voit pas mais il agit en sous terrain en tentant de passer entre chacun d'entre nous tout en testant notre réaction. Effectivement, certains peuvent le promener sans symptômes, d'autres peuvent avoir quelques symptômes... mais pas toujours les mêmes, ça varie... voire tous les symptômes... et vraiment, quand notre corps réagit mal, on peut se retrouver hospitalisé en réanimation voire pire.

Même si la COVID-19 berce nos oreilles depuis des mois par le biais des médias, un petit rappel des symptômes n'est pas de trop pour aiguiser notre attention :

Symptômes les plus fréquents: fièvre, toux sèche, fatigue,

Symptômes moins fréquents: courbatures, maux de gorge, diarrhée, conjonctivite, maux de tête, perte de l'odorat

Ou du goût, éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils

La plupart des personnes infectées développent cependant une forme légère à modérée de la maladie et guérissent sans hospitalisation mais c'est tout de même un peu la loterie, tout âge confondu. Finalement, personne ne peut prédire comment son corps réagirait si la COVID l'affectait.

En Dordogne, lors de la première vague, le département n'a pas été spécialement touché. On pouvait se dire que c'était une maladie de parisien ou de gens du Nord. Sauf qu'avec le déconfinement, tant attendu par tout le monde, le virus a re-circulé et a fini par venir s'installer chez nous. Actuellement, les hôpitaux de la région sont sur le qui-vive : ils accueillent les patients COVID en espérant qu'ils ne soient pas submergés par une arrivée massive de patients à se répartir dans tous les établissements du territoire. Les soignants, applaudis lors de la 1 ère vague à 20h, continuent de côtoyer ce virus de près en s'équipant et en redoublant de vigilance pour continuer à faire leur travail auprès des patients atteints. Au regard de la pénibilité de leur travail, ces professionnels méritent que les mesures barrières soient appliquées par tous, même dans nos campagnes, pour alléger leur travail.

En cette année 2020, la COVID-19 est la star des médias et le sujet phare des conversations; elle est parfois même abordée comme une légende qui serait née d'un complot de l'état. Cependant le résultat est là : cette 2ème vague touchant la Dordogne est entrée dans plusieurs EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) des environs en faisant des dégâts irréversibles. En dehors des EHPAD, les personnes atteintes ne sont pas uniquement des personnes âgées mais sont aussi maintenant des personnes que l'on connait pouvant témoigner des séquelles que cette maladie peut laisser plusieurs mois après avoir été atteintes.

Après 9 mois de contraintes, chacun a envie de préparer les fêtes de fin d'année en se rendant dans les commerces locaux dits non essentiels mais tout le monde doit faire en sorte que la COVID ne s'invite pas autour de la table en appliquant les mesures barrières de façon responsable et raisonnée.

Même à VANXAINS, la vigilance est de mise, tant que ce virus ne sera plus qu'un souvenir.

Prenez soin de vous.

Marion Candau





Questions soulevées par le maire de Vanxains à propos de la mise en

place de la redevance incitative lors de la réunion de la CCPR

du 28 septembre 2020.

En préambule, nous savons tous que la réduction des déchets dits « sacs noirs » est impérative.

Il est également évident que le SMD3 doit se plier aux exigences environnementales.

L'Information : Après le report des élections municipales, certains ont attendu pour se pencher sur le dossier.

Il est donc impératif de disposer d'un peu de temps pour la réflexion.

Combien iront dans les lieux proposés pour recevoir l'information ?

N'est-il pas urgent d'organiser des réunions publiques d'information à la population ?

Les Bacs: Le SMD3 doit s'acquitter d'une redevance pour occupation des terrains privés ou publics comme le font tous les autres organismes, syndicats, entreprises..... Au nom de quoi en seraient-ils dispensés ?

J'ai proposé qu'en dédommagement il soit proposé le doublement du dépôt pour les privés acceptant de recevoir les bacs. Cette proposition semble inacceptable car elle créerait un précédent !!

Le SMD3 se chargera de l'entretien des abords des bacs, la dératisation et la désinsectisation est-elle compris dans la prestation ?

La collecte : Pour un couple, 2 ouvertures par mois vont nous contraindre à caler notre alimentation en fonction des dépôts.

A l'inverse, ceux qui produisent très peu de déchets sont sanctionnés et doivent payer des ouvertures qu'ils n'utiliseront pas !

A ce jour, les réponses ne sont pas suffisamment claires pour les gros producteurs de déchets, les stades, les lieux de baignade, les salles des fêtes, les écoles, les fins de marché, les gîtes...

Nous n'en savons pas non plus pour les touristes de passage, les camping-cars. Devront-ils déposer leurs poubelles dans les départements voisins ?

Les agriculteurs qui ont leurs propres filières de recyclage continueront ils à payer, alors qu'ils ne déposent pas de sacs noirs ?

Quel sera le montant à régler pour les mairies ?

Qu'est-il prévu pour les personnes incontinentes et valides ? En toute humiliation, devront-elles remplir un questionnaire et se faire identifier ? Le SMD3 doit-il être informé de cela ?

Quelles solutions pour les personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants) pour qui l'ouverture est impossible.

Mais aussi.. Pouvons-nous avoir l'engagement que le coût annoncé aujourd'hui ne flambera pas demain ?

Les déchets inertes (bâches de piscine, tuyaux PVC...) qu'on nous engage à trier scrupuleusement sont encore enfouis avec les sacs noirs !

N'avez-vous pas la crainte de voir notre si belle et si touristique région transformée en zones périurbaines ?

Certaines Communautés de Communes font un retour en arrière, notamment celle des gorges de l'Ardèche qui met fin le 1^{ier} janvier 2021 à la redevance incitative.

Rien ne doit se faire sans une réelle concertation, sans prendre en compte les interrogations et les inquiétudes des parties. La population a le sentiment d'un passage en force. Ce n'est pas respectueux. Quand un marché est conclu, il va de soi que les deux parties doivent y trouver leur intérêt sous peine de nullité.

Joëlle SaintMartin.





Infos

La rentrée des 48 élèves à l'école de Vanxains s'est bien déroulée. Une rentrée échelonnée pour les enfants de petite-section a permis d'accompagner chaque élève au plus près pour une scolarisation en douceur.

Suite à l'évolution sanitaire un nouveau protocole a du être mis en place à la rentrée d'octobre. Voici les principaux changements : -Les élèves de CP portent désormais un masque toute la journée, sauf pour manger. La situation ne les enchantent pas mais ils n'ont pas le choix et s'y sont habitués petit à petit. Ils seront aussi très contents d'enlever le masque dès que cela sera possible. -Les deux groupes classes (PS-MS et GS-CP) ne doivent pas se mélanger. Les récréations se font donc sur des créneaux différents, et utilisent des jeux propres à leur classe. Idem à la garderie, les groupes classes sont séparés dans des espaces définis afin de ne pas se mélanger. Il y a désormais deux services de cantine. -Les familles n'ont plus le droit d'entrer dans l'enceinte de l'école. Leurs enfants leur sont remis directement au portail de l'école.



-L'hygiène dans les locaux a été renforcée par un protocole de ménage strict : aération des classes 4 fois par jour, désinfection des tables, des chaises et des poignées à chaque récréation et sur le temps méridien. Ménage plus poussé le soir. Pour les élèves de maternelle, la distanciation de un mètre entre chaque enfant n'étant matériellement pas possible, la classe se fait « presque » normalement. Le lavage des mains est plus régulier et sous surveillance de l'adulte. Les gestes barrières ont été revus et sont rappelés régulièrement : éternuer dans son coude, ne pas faire de câlin aux copains, utiliser un mouchoir à usage unique, etc...



Malgré la situation actuelle, nous sommes contents d'avoir nos petits élèves à l'école, car l'école à distance ce n'est pas tout à fait le même travail. POUR PARLER DE QUELQUE CHOSE DE PLUS FUN: partenariat école/ONF/mairie + confection bac jardinage: FIL ROUGE CETTE ANNEE: JARDIN A L'ECOLE ->réalisation d'un bac de jardinage en permaculture, près du composteur déjà en place, avec couche en lasagnes. Tout au long de l'année les élèves vont participer à la préparation de ce bac de différentes couches: au fond du carton, puis pardessus des branches (ramassées dans le parc arboré ou dans la forêt lors d'une sortie). Puis alternativement jusqu'à arriver en haut du bac: une couche de marron (feuilles mortes tombées des arbres du parc), une couche de vert (tonte). Enfin, un tas de terre (voir avec la mairie

pour fournir la terre) recouvert de BRF ou de paillage. En classe, nous effectuerons des expériences pour voir de quoi a besoin une plante pour grandir: eau, lumière, terre, air. Nous travaillerons la germination de graines. Puis au printemps viendront les plantations dans le bac de jardinage. Un grand merci à la mairie de Vanxains et à Sylvain le cantonnier, qui nous a confectionné deux bacs de jardinage, et qui nous a apporté les différents matériaux pour garnir les bacs : herbe tondues, feuilles, terre et BRF. ->Projet « la Forêt s'invite à l'école » : continuité du projet sur les arbres lancé l'année dernière avec l'Office Nationale des Forêts (ONF) et abandonné à cause du covid. Ce 17 novembre, tous les élèves de l'école se sont rendus au boulodrome de Vanxains afin de planter une partie des arbres de l'ONF. L'activité a plu aux élèves.

Un arbre a également été planté au sein de l'école afin que les enfants le voient grandir durant leur scolarité.



Un grand merci à la mairie de Vanxains et aux deux cantonniers, Christophe et Sylvain, pour la préparation du terrain et l'escorte avec le camion de l'école au boulodrome pour assurer la sécurité des élèves lors du trajet à pied. l'ONF nous avait offert 49 arbres à disposer dans la commune. Or avec le confinement, cette opération n'avait pas pu se réaliser, mais les cantonniers avaient conservé ces plants en pot durant le confinement afin que les enfants participent à leur plantation une fois de retour en classe.

Loré BEUROIS-HARAMBERRY



En partenariat avec l'office de tourisme du Ribéracois, nous élaborons le projet de création d'un parcours « Terra aventura ».

Terra aventura « Qu'es aquo » ?

C'est une chasse au trésor gratuite qui nous permet de découvrir notre patrimoine culturel et naturel d'une façon totalement ludique. En nouvelle Aquitaine nous avons à notre disposition plus de 400 parcours sur des thèmes aussi divers que variés autant vous dire qu'il y en a pour tous les goûts.

La quête se fait sur l'application mobile ou en imprimant une feuille de route. Une fois notre parcours choisi il ne nous reste plus qu'à nous laisser guider par l'application. Le parcours va nous emmener sur divers points tout en répondant à des questions liées à ce que nous découvrons.

De charmants et espiègles petits personnages « les Poîz » nous accompagnent sur tout le parcours jusqu'à la fin où nous pouvons découvrir le trésor caché....

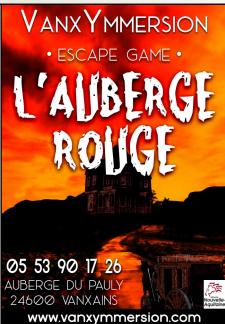
Vous êtes curieux, vous avez envie de faire découvrir ou redécouvrir des endroits insolites, de faire marcher les enfants, de vous balader.... Venez découvrir les parcours Terra aventura.

Déjà plusieurs villes et villages du Ribéracois proposent ce concept et nous espérons vivement pouvoir à notre tour faire découvrir notre magnifique village de VANXAINS.

Murielle ESNARD









Vous êtes une Association et vous souhaitez communiquer sur notre antenne n'hésitez pas à nous contacter au 05 53 91 48 22 ou à flore.newest@gmail.com
Nous nous ferons un plaisir d'annoncer gracieusement vos festivités et animations dans « l'Agenda des sorties » tous les Vendredis à 13h30 15h15 17h15 et les Samedis et
Dimanches à 9h15 10h15 11h15 et sur notre page Facebook (merci de nous envoyer vos infos au plus tard le lundi soir)

Nouvelle réalisation



En fin d'année 2019, la Maison Familiale Rurale a participé à un budget participatif du Conseil Départemental de la Dordogne avec le soutien de la Municipalité de Vanxains pour un projet de construction d'un City Stade accessible aux jeunes de la MFR et de l'école, aux associations sportives de la commune et plus largement à tous les sportifs du territoire.

Grace à la mobilisation de toutes et tous le projet s'est vu attribuer une subvention de 27000 €. Le reste du financement sera partagé entre la Mairie et la MFR. Le projet a vu le jour en fin d'année 2020 sur le terrain communal se trouvant à l'arrière du site de la MFR, Route de la Brangélie.

Cette nouvelle structure sera finalisée en début d'année 2021

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont voté pour nous, permettant à ce projet de se réaliser.

Didier AUDEBERT



Un libre accès pour les habitants de la commune sera aménagé au printemps











SAVIGNAC

Voyage dans les profondeurs des siècles



Il est des sujets qui n'ont point besoin d'être creusés. Ils le sont déjà. Celui qui nous occupe a pourtant fait se creuser la tête à plus d'un. Car à la faveur de la restauration au cœur du village, près de la MFR, d'une grange dont la toiture avait rendu l'âme, je me souviens avoir glissé à l'oreille de la maire de Vanxains, Joëlle Saint-Martin, une information sur l'existence, à cet endroit, d'un cluzeau (terme qui désigne une cavité creusée de la main de l'homme). Et la nouvelle n'est pas tombée dans l'oreille d'une sourde. D'autant que dans son ouvrage sur les cluzeaux et souterrains du Périgord, (Tome 3, publié en 1994), Serge Avrilleau fait mention de cette cavité et rappelle l'étude publiée par Annet Dubut en 1914, croquis à l'appui. Dubut évoque les cluzeaux du bourg et insiste sur "le plus incontes-

table" qui est situé sous la grange du sabotier Albert Fauchez, non loin de l'ancien archiprêtré. Restait à en trouver l'entrée. C'est le maçon Laurent Pailler qui l'a localisée cet été. La trappe en ciment qui la colmatait se situait à l'aplomb d'une gouttière. L'eau de pluie se déversait tout bonnement dans le "souterrain". Les services régionaux de l'archéologie ont été avisés tout de suite et un archéologue, Jean-Baptiste Desbrunais est venu très rapidement pour visiter le cluzeau qui se révèle en bon état de conservation. Il est revenu le 28 octobre 2020 pour effectuer une fouille de surface aux fins d'analyse en présence de la maire.

C'est le premier volet des découvertes qui enrichissent le patrimoine culturel et historique de Vanxains. Car Dubut fait également mention, dans son étude, d'une autre richesse capitale: quatre silos circulaires de 2 à 3 m de diamètre, situés dans la même grange restaurée. Ils n'ont, pour l'instant, pas été localisés, car comblés par Albert Fauchez. Quelques Vanxinois passionnés ne désespèrent pas de les mettre au jour. Pour l'instant, le groupe a jeté mille idées sur la table: créer une association, valoriser et sécuriser le cluzeau. Cette cavité constitue, avec les silos, une pièce supplémentaire du riche patrimoine vanxinois. Il s'agirait d'en faire profiter le plus grand nombre physiquement ou virtuellement. On a évoqué la possibilité de réaliser une vidéo, pour que tous les publics puissent bénéficier d'une visite souterraine. On compte vivement inclure ces trésors issus des plusieurs siècles qui nous observent, parmi les atouts touristiques de notre village. Reste à attendre le feu vert de l'administration, l'apport d'huile de coude, le don de connexions neuronales efficientes. Pour qu'un jour le panneau "Chantier interdit au public" soit remplacé par la mention "Bienvenue au cluzeau". J-L S. En savoir plus: 06 31 22 46 49.

Photos:



- Dans la "salle d'accueil" de 2 m de large sur 3 de long et d'1,80m de h. Le couloir se prolonge ensuite sur 9m, avant de conduire à la grande salle de 6m sur 4. Joëlle Saint-Martin et l'archéologue.

Jean-Baptiste Desbrunais, archéologue, a fait des relevés et prélevé des échantillons fin octobre.

Le plan réalisé en 1914 par Annet Dubut.



Les Articles de jean louis

SAVIGNAC



Le lavoir de Chez-Grimaud dont le plancher menaçait ruine, a bénéficié d'un coup de jeune, fin août 2020 grâce à la municipalité. Les travaux ont été très rapides et ajoutent une note esthétique non négligeable à cet endroit très apprécié des Grimaldiens. L'ancien plancher était en très mauvais état et présentait un danger pour les enfants du village et les promeneurs qui fréquentent le lieu situé sur un sentier balisé. Ajoutons que les enfants Buffénie ont retroussé les manches et ont désherbé les abords et nettoyé le lavoir de leur propre initiative.

VANXAINS

L'homme qui prend de la hauteur

RIBÉRACOIS



qui ouvre des applications larges. Photosanticus sangue

Certains métiers permettent de prendre de la hauteur, comme piloter des drones. Installé à Vanxains où il préside la radio Newest (d'abord basée à Villetoureix), Pascal Gomez a travaillé durant une trentaine d'années dans le domaine de l'audiovisuel, à Lyon et à Paris.

Il a été tour à tour chef de publicité, programmateur musical et créateur d'une société de production, en 1995. Il y a quelques mois, le compagnon de Flore Dubos, conseillère municipale de Vanxains, a décidé de lancer une nouvelle activité: la prise de vues à l'aide de drones, pour les particuliers, les entreprises, les agriculteurs, les huissiers...

Il a déjà œuvré avec Yohann Couvant, chargé de développement économique à la Communauté de communes du Périgord ribéracois, sur un projet porté par le Club des entreprises du Ribéracois.

Pascal Gomez a également réalisé des photos de sites et de châteaux, ainsi qu'un film à la demande de la maison familiale rurale (MFR) de Vanxains et Siorac-de-Ribérac.

Caméra thermique

D'octobre à décembre 2019, l'homme a suivi une formation de télépilote validée par la Direction générale de l'aviation civile, au centre de Mérignac (33), dans le domaine de la réglementation aérienne, de la météo, de la navigation aérienne et du pilotage. La formation pour cette profession, très encadrée et réglementée, englobait deux modules portant sur la thermographie et le cadrage vidéo.

Son activité, grâce à trois drones légers, a démarré en janvier, avant le débarquement du coronavirus. Très récemment, Pascal Gomez a investi dans un bijou de technologie de la marque DJI et compte développer encore ses interventions. C'est un investissement lourd de l'ordre de 15 000 euros pour un appareil de 8 kg, équipé de trois caméras, thermique, classique et avec

zoom, l'une pesant 678 g. La machine, stupéfiante de précision, est dotée d'un télémètre laser. Elle est capable d'effectuer un vol stationnaire.

Grâce aux différentes optiques qui couvrent un large spectre, du grand angle au puissant téléobjectif, le pilote peut obtenir des plans larges ou des images beaucoup plus ciblées. Les applications offertes par ce matériel autorisé à voler à 150 m de hauteur maximum sont infinies

Un particulier désireux de déclarer un sinistre sur sa toiture, préférera son intervention à l'installation d'une nacelle. Une entreprise fera appel à ses services pour soigner sa communication. Un agriculteur le sollicitera pour saisir des images de sa récolte frappée par les intempéries. Un huissier de justice pourra, sous son contrôle, solliciter son aide pour établir un constat.

Renseignements par courriel à p.gomez@dronesimages24.com.

Jean-Louis Savignac



Livres et magazines à disposition

Donner une seconde vie aux livres et aux revues, les mettre à disposition ou les emprunter. Une étagère a été installée a cet effet dans l'entrée de la marie.

N'hésitez pas à la faire vivre!

Travaux des vestiaires

Au stade



Interrompus par le confinement du printemps, les travaux de réhabilitation des vestiaires du stade municipal sont en voie d'achèvement.

Le bâtiment était en triste état!

Il s'est agi, tout en gardant l'ossature, de créer des locaux plus conformes et plus adaptés à recevoir du public.

Le stade, les bois et les chemins alentour constituent un ensemble permettant la pratique de sports de plein air ou le théâtre de manifestations associatives.

Etude d'un projet autour de la

Salle des fêtes

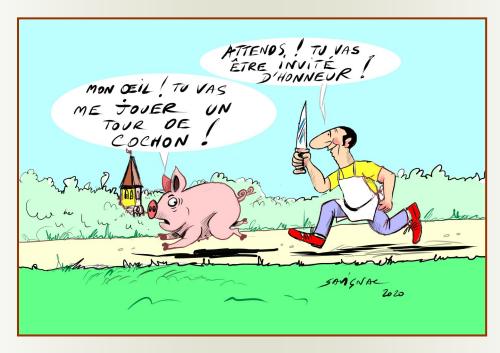
Nous travaillons sur le projet de rénovation de la salle des fêtes qui marque de réels signes de vieillesse.

Ce lieu de vie et de rassemblement ouvert à tous a besoin d'un "coup de jeune".

Dans un premier temps une étude va être réalisée par l'Agence Technique du Département.

De la simple remise à niveau à un projet plus ambitieux , tout cela dépendra des subventions qui pourront être obtenues. Affaire à suivre....





A propos de l''Adressage....

L'adressage, voilà un mot qui n'est pas couramment utilisé de nos jours, si l'on pense au sens que lui donnaient nos anciens : Action de redresser quelque chose de tordu!

Cette démarche d'adressage, obligatoire, vise à attribuer à tous un point d'accès numérique qui viendra en complément de notre adresse postale. Les services publics ont imposé cette démarche facilitant l'identification des logements pour leurs interventions, gendarmerie, pompiers, ambulances, poste, livreurs...

Pour réaliser cette tâche, un petit groupe s'est créé.

A ce jour, ce sont près de 63 kilomètres de routes de notre commune qui ont été répertoriés et clairement identifiés. Nous nous sommes attachés à l'histoire de Vanxains pour nommer chaque voie.

La phase 1 se termine.

Notre travail sera contrôlé et validé par l'Agence Technique du Département (ATD)

Nous vous tiendrons informés des différentes démarches à suivre au terme de cet adressage.

Article de Georges MARTIN

Petit moment culturel



Un super livre de cuisine traditionnelle vient de paraître. Il est traduit en occitan.

Félicitations pour cet ouvrage!

N'hésitez pas à l'offrir

ou à vous l'offrir!





Radio VANXAINS



Newest, la radio du Ribéracois et de la Vallée de L'Isle avec deux fréquences – le 105.3 à Ribérac et le 102.1 à Mussidan s'est implantée à Vanxains depuis le 1er Janvier dernier, 15 Route de la Double, dans des nouveaux locaux avec un studio d'antenne et un studio de production. Elle est dirigée par Pascal GOMEZ (le Président) assisté de bénévoles



La Radio Newest a pour vocation de promotionner et soutenir le tissus économique et associatif, avec une forte implication dans le maintien des emplois locaux au travers de rubriques quotidiennes et une programmation musicale Jeunes, Jeunes adultes (Hits- News)

Si vous avez envie de faire de la radio n'hésitez pas à rejoindre,l'équipe qui a toujours besoin de bénévoles !!!

Et si vous souhaitez communiquer sur leur antenne contactez Pascal GOMEZ à l'adresse mail suivante : info@newestfm.com

Remerciements

Alors que nous déplorions le manque de masques lors du premier confinement, une équipe de dynamiques couturières s'est mobilisée pour fournir au plus vite la précieuse protection.

Avec des tissus tirés de nos armoires, puis avec celui fourni par le département, coupant, pliant, repassant, cousant, malgré la pénurie d'élastique, les doigts agiles ont confectionné plus de 600 masques qui ont été distribués le 7 mai.

Merci à Christine Cabirol, Mimi Pailler, Geneviève Marty, Cathy Larqué, Bernadette Loche, Flore Dubos, Josette Ollivier, Monique Charazac, Louise Kilburn et Joëlle Saint Martin.

Merci aux soignants de nos connaissances qui nous ont donné les élastiques arrachés à leurs masques jetables.





WeA Wilkins embalming and e-learning Academy Centre de formation aux métiers de thanatopracteur et funéraire Président Serge R Wilkins Domaine Chez Jean-Gros 24600 VANXAINS Tél.: 05 53 91 82 04 & 06 99 28 31 83 E-mail: wilkinseacademy@gmail.com Site Web: wilkinseacademy.com

LUCIEN PHILIPPE MERCIER Responsable de Clientèle Axa Epargne et Protection

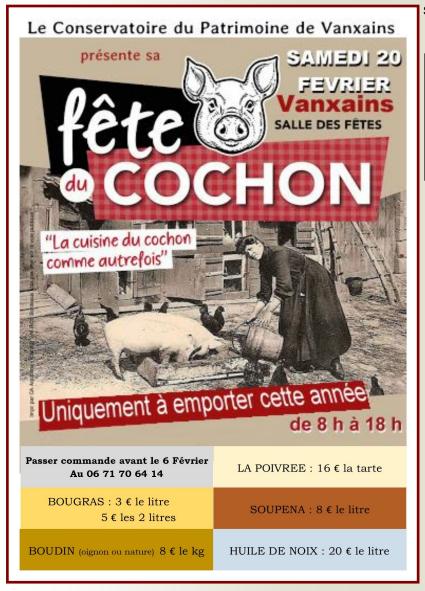
Le Puy 24600 Vanxains 06 87 10 71 92 lucien.mercier@axa.fr Espace Commercial : 09 70 80 84 24

AXA

réinventons / notre métier

Associations

Après cette longue période de crise sanitaire nous obligeant à annuler toutes les manifestations, les bénévoles du Conservatoire des Traditions et du Patrimoine de Vanxains vous souhaitent une très bonne année et ont hâte de vous retrouver très prochainement.



Stéphanie MAZEAU

En attendant, prenez bien soin de vous.
L'Equipe du Conservatoire

Pour toute commande, adressez-vous JENIFER 06 71 70 64 14







CHEZ PEPETTE

BAR - TABAC EPICERIE DEPOT DE PAIN GAZ

3 Place de la Mairie VANXAINS

05 53 90 53 80

Associations



La fin d'année a été, comme pour tout le monde, particulière pour le club de foot de l'AS Vanxains. Le confinement a interrompu une saison qui démarrait très bien en Division 4 puisque l'ASV figurait à la 3^e place avec deux victoires et une défaite en trois matches. Après avoir battu Saint-Laurent-des-Hommes et Villefranche- de -Lonchat, les Rouge et Blanc ont disputé leur dernière rencontre contre une grosse équipe, Montpon-Ménesplet C (défaite 1-0) sur le terrain de Saint-Paul-de-Lizonne.

Cette délocalisation forcée cache en réalité une bonne nouvelle : le terrain de Vanxains, qui les accueille dimanche après dimanche, sera bientôt de nouveau disponible. Depuis le printemps 2020, de grands travaux y ont lieu ! Des vestiaires flambants neufs voient actuellement le jour. Ils seront prêts d'ici quelques semaines, et l'équipe de la commune pourra certainement y effectuer les premiers matches qui auront lieu lors de la reprise des compétitions.

Les joueurs qui ont rejoint le club pendant l'été comme ceux licenciés depuis de nombreuses années se réjouissent de pouvoir profiter de telles installations, en accord avec le projet d'un club qui a une ambition : grandir en gardant ses valeurs.

Pour y arriver, l'AS Vanxains peut compter sur ses sponsors, extrêmement précieux en ces temps difficiles, ils n'ont pas hésité à apporter leur aide au club, mais aussi sur ses dirigeants, fidèles au poste, et, espérons-le, sur un public nombreux pour encourager des joueurs courageux à la reprise du championnat.

François Beneytou



Lieu de vente du calendrier AS Vanxains

- Chez Pepette « Bar-Alimentation »
- Chez Anya « Salon de coiffure »
- Délice de la double « Boulangerie »

Au prix de

Nous ne pourrons pas faire la vente à domicile cette année en raison des restrictions sanitaires. L'ensemble d' A.S Vanxains vous souhaites une bonne année 2021



Sylvia 06 73 26 30 99 Daniel 06 71 30 52 00

Tai Chi Chuan & Karaté Shotokan



Informations

Pour tous



Nous sommes victimes d'une invasion de chats sauvages.

Cette prolifération nous conduit à lancer une campagne de stérilisation pour endiguer ce fléau.

Il faut savoir que c'est un budget non négligeable supporté par la collectivité.

Nous ne pouvons qu'encourager les propriétaires de chats à réguler les portées de leur animal.

J.SM

Informations sur les aides

Pour tous

<u>AIDE EXEPTIONNELLE SECHERESSE-REHYDRATATION DES SOLS</u> :

La loi de finance pour 2020 a ouvert des crédits afin d'aider les victimes les plus affectées par l'épisode sécheresse- réhydratation des sols survenu en 2018 .

Une aide financière exceptionnelle est proposée aux propriétaires. De 10 000 ,00 € à 15 000,00 € , sous conditions de ressources, sans excéder 80 % du montant des travaux.

Une seule demande par logement peut être déposée avant le 28 février 2020.

INFORMATIONS: ddt-fonds-argile@dordogne.gouv.fr

PLAN DE RELANCE EN FAVEUR DE L'HABITAT :

L'assemblée départementale a voté en juin 2020 un plan de relance en faveur de l'habitat . Ces nouvelles aides cumulables concernent :

- les propriétaires occupants :

Travaux de mises aux normes électriques.

Travaux de rénovation des toitures et ravalement de façades.

Mise aux normes d'un assainissement individuel.

-Les propriétaires bailleurs :

Travaux permettant la sortie de la non décence du logement loué.

Ces aides sont soumises à conditions de revenus. Les demandes doivent être déposées avant le30 juin 2021.

INFORMATIONS: cd24.dedd@dordogne.fr